

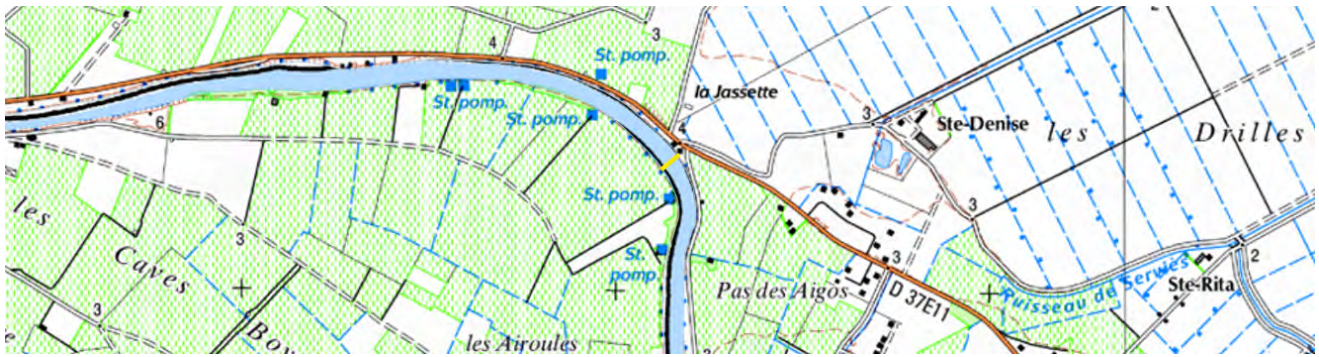
LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

L'ORB / Département de L'HERAULT (34) / Commune de SERIGNAN (34 299)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

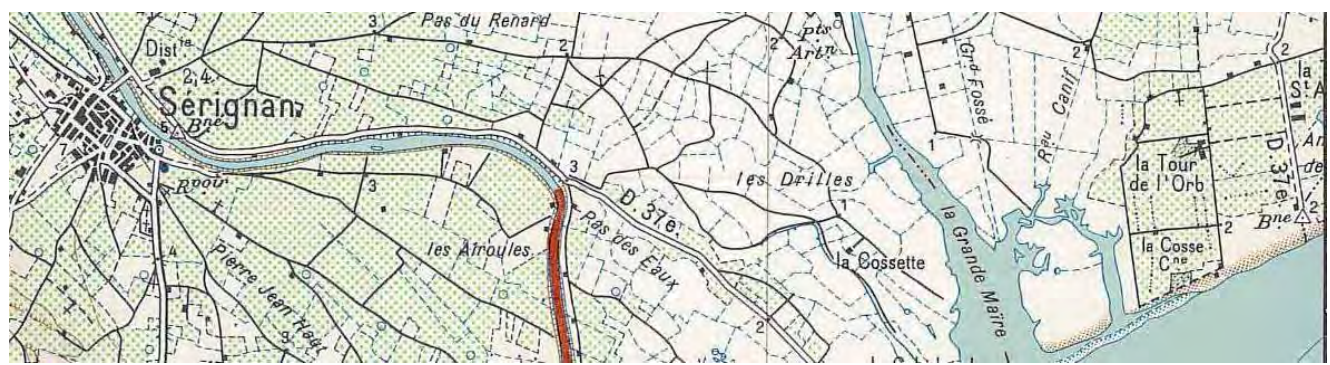
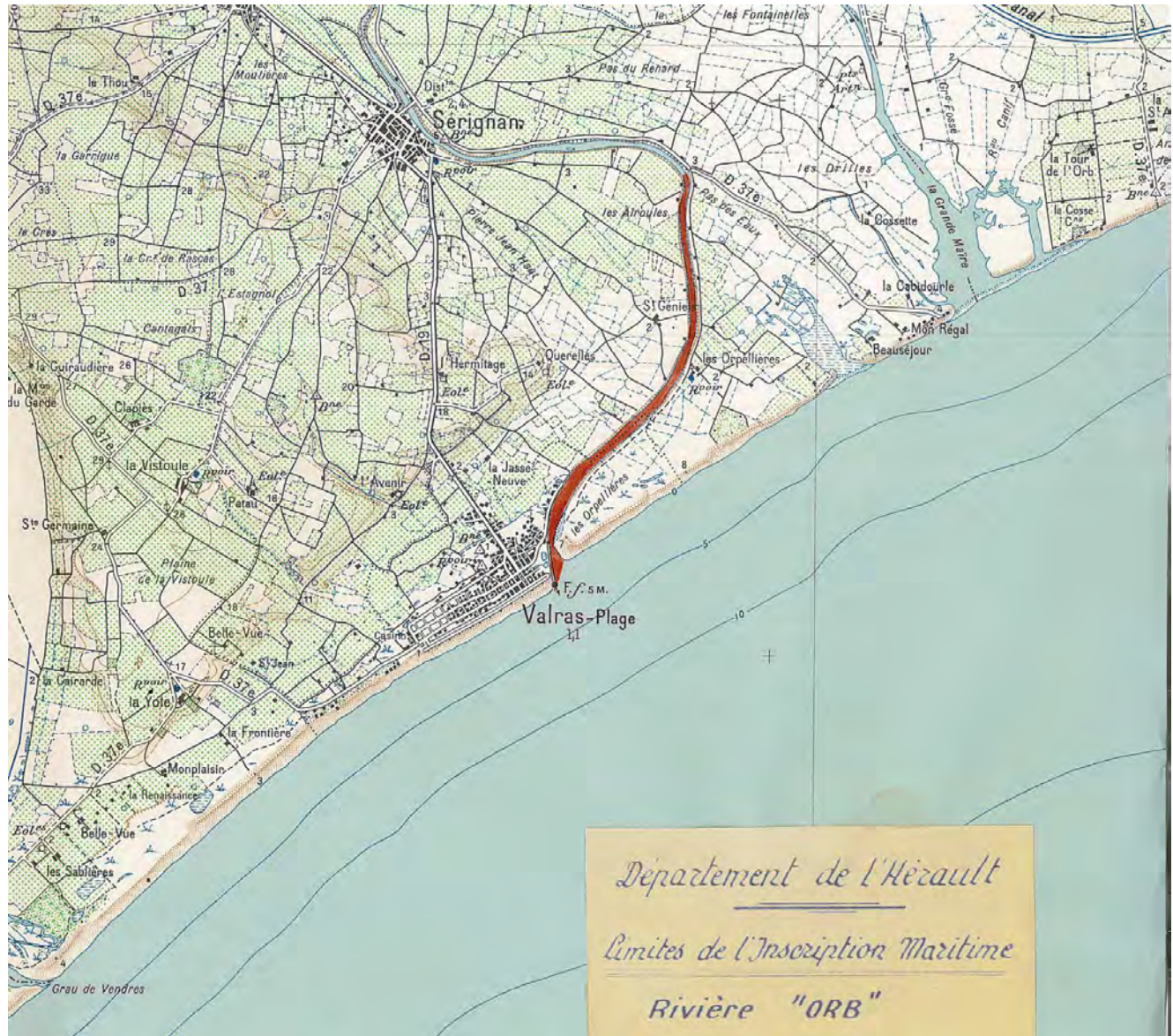
Limite	Observations
Pas des Eaux	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié.</p> <p>Aspects géographiques : « Pas des Eaux » non mentionné sur le Scan Littoral mais mention d'un « Pas des Aigos » qui pourrait en être la traduction en occitan. Positionnement proposé grâce aux cartes scannées transmises par les services (cf. pages 2 et 3).</p> <p>Positionnement approché (incertitude < 200 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :



Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : DDTM 34 / Carte scannée de la Limite d'Inscription Maritime :



Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : Service Maritime du Département de l'Hérault – Commune de Sérignan – Cours de l'Orb navigable -
Limite de l'inscription maritime (22 juin 1960) :

